

N°1008

du 28
MARS
2017



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 En donnant raison aux députés ANC

La Cour constitutionnelle exige le bon fonctionnement de l'Assemblée Nationale

P.3 Trois jours de visite de l'Administrateur du PNUD, Helen Clark, au Togo

Apprécier l'état d'avancement du PUDC

P.3 Malgré les problèmes liés aux TIC relevés
**La mission du MCC note
l'engagement du gouvernement
à promouvoir le secteur**

P.4 Signature et lancement de partenariat
**Togo Cellulaire choisit Mic Flammez
comme son nouvel ambassadeur**



Faure Gnassingbé et Helen Clark à la signature du PUDC à New York (Archives)

P.3 Le HCCRUN dans la phase de réparations des cas recensés par la CVJR

Priorité aux victimes vulnérables de 2005

P.7

Développement à la Base

- Insertion professionnelle des jeunes: Des kits remis à 48 volontaires
- Par le PUDC, construction d'un marché moderne à Blitta

PA-LUNION

.com

L'actualité nationale et internationale en vrai

24h/24

www.pa-lunion.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Une puce RFID implantée sur des salariés belges comme badge d'accès

Newfusion est une société belge spécialisée dans le marketing numérique qui a décidé de recourir à des implants RFID sous-cutanés pour remplacer les badges d'accès. Huit salariés ont déjà accepté d'utiliser cette technologie qui leur permet de déverrouiller les portes et d'accéder à leur ordinateur.

Accepteriez-vous que l'on vous plante une puce pour vous permettre d'accéder à votre lieu de travail ? Des salariés de la société belge Newfusion ont fait ce choix. Selon le quotidien Le Soir, huit employés de cette société spécialisée dans le marketing numérique ont consenti à se faire implanter une puce sous-cutanée qui leur sert de sésame pour accéder aux locaux ainsi qu'à leur ordinateur.

Le bioimplant en question qui fait la taille d'un grain de riz est inséré dans la main, dans la zone charnue située entre le pouce et l'index. La description ressemble fortement au type d'implant sous-cutané xNT que propose la jeune pousse nord-américaine Dangerous Things. Il s'agit d'une capsule de 12 x 2mm en bioverre qui contient une étiquette électronique RFID compatible avec la technologie de champ proche NFC type 2. Cette puce a été développée par Arnal Graafstra, un biohacker.

Pas encore de cadre sanitaire et légal

Lors d'une conférence TedX, il a défendu l'idée que cette technologie est selon lui l'avant-garde d'une évolution de l'humanité. Graafstra utilise lui-même deux bioimplants depuis 2005 pour ouvrir sa porte d'entrée, déverrouiller la serrure de sa voiture ou encore accéder à son ordinateur. Des implants similaires sont également employés par une vingtaine de personnes en République tchèque. Là-bas, Paralelni Polis, une association à but non lucratif qui tient un café, propose cette solution comme mode de paiement de consommations en bitcoin.

Malgré l'éclairage médiatique que ce genre d'initiative peut recueillir, il faut tout de même relativiser l'ampleur de ce phénomène qui reste, pour le moment, confiné à la sphère des biohackers. Ajoutons que ces derniers mènent leurs expériences en l'absence d'un cadre légal et sanitaire. À l'évidence, le recours à ce type de technologie dans un cadre professionnel soulève de nombreuses questions quant à la sécurité des personnes et le respect de leur vie privée.

Pyrène, robot humanoïde à tout faire, peut bricoler

Les roboticiens du LAAS CNRS et la société espagnole PAL Robotics ont dévoilé un robot humanoïde surpuissant. Pyrène, c'est son nom, est capable de se déplacer sur des terrains accidentés tout en portant des charges lourdes. Il est surtout le premier robot du genre à pouvoir se servir d'outils.

Pyrène, "le premier" robot humanoïde au monde capable de se servir d'outils, a été présenté jeudi à Toulouse par son concepteur, le Laboratoire d'analyse et d'architecture des systèmes (LAAS) du CNRS. "Avec la première génération de robots, on développait des capacités locomotrices : la marche et la coordination des mouvements", a expliqué Philippe Souères, responsable du département robotique au LAAS de Toulouse.

"Cette nouvelle génération est capable non seulement de bouger mais également d'agir sur son environnement et de produire des forces, afin de le rendre capable d'exécuter des tâches", a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse. Pyrène a été conçu en collaboration avec la société espagnole PAL Robotics. Son nom a d'ailleurs été choisi en référence aux Pyrénées.

Le robot anthropomorphe de 1,75 m et 100 kg est capable d'effectuer 32 mouvements articulaires indépendants. Cela lui permet de surmonter un grand nombre d'obstacles, comme un terrain accidenté ou des marches d'escalier, avec une "rapidité inédite", se félicite Olivier Stasse, directeur de recherche au sein de l'équipe Gepetto, qui pilote le projet au sein du LAAS. "C'est grâce à la locomotion généralisée", explique l'heureux papa de Pyrène. Cette nouvelle génération est non seulement capable de marcher mais également de "s'appuyer sur un mur ou de se saisir d'une rampe pour monter les escaliers", ajoute Olivier Stasse.

Ce robot bricoleur peut percer des trous

Grâce à des caméras stéréo à détection de profondeur, Pyrène peut visualiser un obstacle afin de le contourner, là où ses ancêtres poursuivaient leur chemin, percutaient et tombaient. En témoignent les nombreux scotchs réparateurs et mousses protectrices qui ont dû être collés sur HRP-2, le robot japonais d'ancienne génération sur lequel le LAAS travaille depuis 2006.

Pyrène est capable "d'interagir avec l'environnement et les êtres humains, grâce à ses capacités de perception", déclare Olivier Stasse, qui souligne que, à terme, l'objectif est de faire un "robot qui soit capable de comprendre la chambre de mes fils", peu rangée comme on peut l'imaginer, afin d'y intervenir. Pyrène "a le réflexe pour pouvoir réagir", explique Philippe Souères. Il est donc ainsi capable d'accomplir des manipulations et de porter une charge allant jusqu'à 6 kg sur chaque bras.

"Pyrène peut se servir d'outils et effectuer des actions complexes, telles que visser quelque chose ou percer un trou", affirme-t-il. D'après l'équipe Gepetto, il s'agit là encore d'une première pour un robot humanoïde bipède. Dans le cadre de sa collaboration avec le constructeur aéronautique Airbus, le LAAS a prévu une série de démonstrations des capacités de Pyrène dans le courant de l'année.

Théâtre

Match d'impro : Tournoi international Liban-France-Togo-Québec

Quatre équipes venant de quatre continents vont s'affronter lors d'un tournoi international de match d'improvisation.

Le match d'impro est une rencontre théâtrale entre deux équipes qui s'opposent en improvisant des courtes histoires inspirées des thèmes donnés par un arbitre. Pas de belles passes, ni de beaux buts mais des bons mots et des belles histoires inventées en direct. À la fin du match, le public désigne le vainqueur de la partie.

Le tournoi réunira quatre pays



francophones, de quatre cultures différentes : Le Québec, le Liban, la France et le pays hôte, le Togo lors d'un événement unique.

Les comédiens improvisateurs, tous expérimentés et de renommée mondiale- plusieurs champions mondiaux de l'impro seront de la partie-participeront à ce match pour rivaliser de spontanéité, énergie, humour et vivacité, le tout dans une ambiance festive et interactive.

Rendez-vous les 6 et 7 avril pour les demi-finales et la finale.

Prix d'entrée : 3000 F

Littérature

Quand la CIA espionnait les grands penseurs français contemporains

Des documents déclassifiés montrent que Michel Foucault, Jacques Derrida et Louis Althusser, ces grandes figures du structuralisme, étaient espionnés par la CIA.

Le journal Le Monde rapporte un fait inattendu et étonnant sur la nature de la CIA : l'espionnage des philosophes français Michel Foucault, Jacques Derrida et Louis Althusser. Des pratiques qui montrent un éclairage sur la boîte américaine qui a mené une "guerre culturelle" en surveillant la vie intellectuelle et en finançant des projets culturels en France.

Ce document, livré en 1985 par les agents américains basés à Paris, montre un intérêt de la CIA pour la "French theory".

Le philosophe franco-américain Gabriel Rockhill qui a épluché les documents pour la Los Angeles Review of Books, "la CIA a consacré des moyens importants à l'étude, par un groupe d'agents secrets, du corpus théorique considéré par certains comme les plus obscurs et le plus alambiqué jamais produit".

Le titre du document est "France: Defection of the Leftist Intellectuals". Manifestement, la CIA cherchait à démontrer la perte d'influence de ce milieu en France, après les décennies d'après-guerre dominées par une forte alliance entre le milieu universitaire français et les partis de gauche. Ce mouvement incarné par Derrida, Lacan, Althusser, Barthes et Foucault a "fini par repenser et rejeter la tradition marxiste", écrit le rapport de la CIA.

Pour la CIA, il y a eu un basculement vers la droite de la scène intellectuelle française avec l'arrivée des penseurs anti-marxistes Bernard-Henri Lévy et André Glucksmann qui ont fait triompher dans les années 1980 leur "humanisme antitotalitaire".

"Les nouveaux philosophes

compensent l'obscurité de leurs écrits en se transformant eux-mêmes en figures médiatiques excitantes, défendant leur point de vue dans des émissions longues et intellectualisées, à la télévision ou à la radio, que les Français adorent. Leur influence a d'abord été négative, cependant, car ils avaient peu à offrir en termes de suggestions pratiques pour un nouveau programme politique", analyse la CIA avec un sens du persiflage. Les analystes de la CIA conduisent tout de même qu'il n'y avait plus d'avenir pour le communisme en France. La suite leur aura donné raison même si la campagne présidentielle de 2017 avec Mélenchon peut témoigner qu'il peut toujours y avoir des retours en arrière dans l'histoire. L'antimarxisme a triomphé tout de même.

Retournement de situation

Alors que l'espace culturel français perdait sa tendance marxiste, Lacan, Foucault et Althusser gagnent un franc succès dans les universités américaines. Leurs textes, constitués en un corpus baptisé "French theory", entrent d'abord dans les départements littéraires de la côte est, avant d'essaimer dans la création des cultural studies. Dans les universités américaines apparaissent des départements de black studies, women's studies, post-colonial studies.

Si le communisme a foutu le camp de France, l'Amérique conservatrice est titillée et s'inquiète de voir Marx renaître chez elle.

"Au moment où ce rapport est rédigé, on est à quelques années seulement de la levée de boudier des intellectuels conservateurs américains qui se plaindront, au début des années 1990, que l'on apprenne le nihilisme français à leurs enfants sur les campus", résume François Cusset, chercheur en histoire intellectuelle et politique.

Livres

Présentation du livre "échange citoyen France-Togo 2015" ce 29 mars



Cette présentation aura lieu ce 29 mars à l'Institut Français du Togo à 18 heures. L'entrée est libre.

"Echange citoyen France-Togo 2015 / récit d'un séjour de solidarité internationale" a été écrit en collaboration avec les associations françaises, Alternatif Aventure, et Les Pistes (Caen-France) et édité par Les Editions du Puits de Foule (France). Ce document inédit est

un recueil de témoignages des volontaires français et togolais relatant les facettes de ce projet de volontariat qui s'est déroulé en novembre à Ségbé (préfecture du Golfe). L'ouvrage est dédié à tous les acteurs du monde du volontariat en général et à ceux du Togo en particulier qui à travers leur engagement essaient d'apporter un plus à l'amélioration des conditions de vie des populations.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Trois jours de visite de l'Administrateur du PNUD, Helen Clark, au Togo

Apprécier l'état d'avancement du PUDC

Jean AFOLABI

Helen Clark, Administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), effectuera une visite officielle au Togo du 28 au 30 mars 2017. Ancien Premier Ministre de la Nouvelle-Zélande, elle est la première femme à assumer la direction de l'organisation et assure également la présidence du Groupe des Nations Unies pour le développement.

Durant son séjour, Mme Clark s'entretiendra avec le Président de la République du Togo, le Premier Ministre et des membres du Gouvernement. Elle tiendra également des réunions avec l'Équipe de pays des Nations Unies et du PNUD Togo, les partenaires au développement, le corps diplomatique et les bailleurs de fonds, indique un communiqué du PNUD au Togo.

À Lomé, elle visitera INNOV'UP, le premier centre incubateur pour l'entrepreneuriat féminin au Togo et échangera avec la Fédération des femmes chefs d'entreprises de l'Afrique de l'Ouest. Helen Clark se rendra également à Davié, dans la région Maritime, située à 30 kilomètres au nord de Lomé, pour y apprécier l'état d'avancement des travaux de construction d'une piste rurale dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) au Togo.

Le PUDC constitue un des volets phares de la Stratégie pour la croissance accélérée et de la promotion de l'emploi (SCAPE) du Togo. Doté d'une enveloppe de 155 milliards de francs Cfa (environ 258 millions de dollars) pour une période de 3 ans, le protocole d'accord portant sur son lancement a été signé à New York



Faure Gnassingbé et Helen Clark à la signature du PUDC à New York (Archives)

en février 2016 par le chef de l'Etat togolais et Helen Clark. Il prévoit d'améliorer l'offre des services sociaux de base et d'impliquer les populations dans le développement économique et social de leur localité.

Cette visite, souligne le communiqué, sera l'occasion pour Helen Clark de réaffirmer l'engagement du PNUD à accompagner l'action du Togo en vue des Objectifs de développement durable. Le Togo fait partie des 22 pays identifiés par les Nations Unies et qui feront l'objet d'un suivi et de rapports périodiques dans le cadre du Programme de développement à l'horizon 2030. Helen Clark clôturera son séjour par une conférence de presse avec le Gouvernement.

Pour rappel, en vue de corriger les faiblesses organisationnelles et structurelles constatées et de favoriser une implémentation plus rapide et plus efficiente du programme pour le plus grand bien des populations, un décret pris en conseil des ministres le 23 mars dernier vient modifier celui N° 2016-003/PR du

03 janvier 2016 portant création du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC). «*Nous rappelons que le PUDC, qui est dans sa première phase, est un programme prioritaire dont la mission est d'améliorer sensiblement l'accès des populations aux services sociaux et économiques de base, dans les zones peu ou mal desservies et ainsi d'accélérer la réduction de la pauvreté et des inégalités*», souligne le communiqué du conseil des ministres.

Pour la mise en œuvre du PUDC, il est prévu un cadre organisationnel de coordination et de supervision. A la mise en place effective du comité de pilotage tel que prévu par le précédent décret, il s'est avéré nécessaire de placer ledit cadre organisationnel et de supervision à un niveau stratégique, Présidence de la République, pour assurer un suivi des actions. Ce comité est désormais présidé par le Premier ministre et composé des ministères techniques concernés par le programme, précise le conseil des ministres.



Photo de famille de la délégation du MCC avec la PM à la sortie de l'audience

blèmes liés au manque de concurrence, de réglementation efficace ainsi qu'à l'absence d'un bon accès aux services». Mme Morgan a estimé, cependant, que «*le gouvernement est en train de prendre sérieusement en considération ces problèmes en s'engageant à ouvrir le secteur des TIC aux opérateurs privés, à renforcer la régulation par un régulateur indépendant et à élargir l'ac-*

«*cess à un service universel*». Suite à ces discussions avec le Chef du Gouvernement, la mission du MCC et le Gouvernement sont parvenus à un consensus pour créer un plan d'action clair. La prochaine étape, à en croire Mme Morgan, sera l'élaboration, par le Gouvernement, «*d'une feuille de route qui indiquera la manière de réaliser les objectifs définis*».

Le HCCRUN dans la phase de réparations des cas recensés par la CVJR

Priorité aux victimes vulnérables de 2005

Comme prévu, la phase du programme des réparations a été officiellement ouverte le 24 mars 2017 par le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCCRUN). A l'occasion, la présidente du HCCRUN, Mme Awa Nana-Daboya, a bien rappelé que son institution n'invente rien car tout se fera dans le prolongement des résultats des travaux de la CVJR. Lesquels résultats ont conduit à proposer un programme de réparation qui regroupe les victimes des événements en trois phases : les événements de 1958 à 1962 ; les événements de 1963 à 2004 ; et les événements de 2005. Cette dernière phase se subdivise elle-même en deux sous-événements que ceux de février 2005 et ceux d'avril 2005. «*Quand on sait que, sur un total de 22 415 victimes recensées pour toutes les trois périodes de 1958 à 2005, la seule phase 3 compte 7 075 victimes et la totalité des victimes en état de vulnérabilité nécessitant une prise en charge médicale ur-*



Mme Awa NANA DABOYA, Présidente du HCCRUN

gente, on comprend que le HCCRUN donne priorité à cette phase dont les souvenirs sont encore douloureux et récents», a précisé Mme Awa Nana-Daboya.

Les 2 milliards de francs Cfa octroyés par le gouvernement serviront à indemniser, pour ce début, 2 475 victimes ; le reste va être indemnisé lors de la prochaine tranche. Au total, 22 415

victimes ont été identifiées par la CVJR sur la période de 1958 à 2005. Et ce, à la suite des 22 415 dépositions, 8 080 dossiers présélectionnés, 425 auditions en séances publiques, 30 auditions en séances in camera, 50 auditions en privé, 5 auditions en vidéoconférence et 13 auditions en audiences spéciales.

Les opérations d'indemnisation se dérouleront dans trois villes : Lomé, pour les victimes de la région Maritime et Plateaux-Est ; Atakpamé, pour les victimes de Plateaux-Ouest et Plateaux-Nord ; et Kara, pour les victimes des régions de la Kara, des Savanes et Centrale.

Tout ceci après une semaine de purification sur toute l'étendue du territoire national afin de laver la terre togolaise souillée de sang togolais. Ces cérémonies de purification seront pratiquées par toutes les confessions religieuses dont officiellement les quatre plus importantes à savoir : les Traditionnalistes, les Catholiques, les Protestants et les Musulmans.

En donnant raison aux députés ANC

La Cour constitutionnelle exige le bon fonctionnement de l'Assemblée Nationale

Considérant qu'aux termes de l'article 39.1 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale, «*les commissions sont saisies à la diligence du président de l'Assemblée nationale de tous les projets ou propositions de lois entrant dans leur compétence ainsi que des pièces et documents s'y rapportant*» ; considérant qu'aux termes de l'article 44.4 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale, «*les rapports et avis des commissions doivent être approuvés en commission avant leur dépôt sur le bureau de l'Assemblée nationale*» ; qu'en conséquence la Commission des lois doit adopter son rapport et le déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale pour être soumis à l'Assemblée plénière ; qu'à défaut, le Président de l'Assemblée nationale, es qualité, a l'obligation de veiller au bon fonctionnement de la commission. Tel est, en sa qualité d'«*organe régulateur du fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs publics*», la décision n° C-001/17 du 22 mars 2017 de la Cour constitutionnelle saisie par les députés de l'Alliance nationale pour le changement (ANC, opposition) au sujet de ce qu'ils ont qualifié de «*blocage de fait par M. le Président de la Commission des Lois constitutionnelles, de la Législation et de l'Administration général des travaux en commission relatifs à l'examen de la proposition de Loi*

de modification constitutionnelle affectée le 22 juillet 2016 à la Commission des Lois pour examen au fond

Suivant la décision de la Cour, les députés de l'ANC déclarent avoir déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 29 juin 2016 une proposition de loi modificative de certains articles de la Constitution du 14 octobre 1992, une proposition régulièrement affectée à la Commission des Lois de l'Assemblée nationale et dont l'examen a commencé le 5 août 2016. Il s'est fait que le président de la Commission a ensuite suspendu les travaux pour consulter les seuls membres de la Commission. A la reprise des travaux, il informa les membres présents de l'abandon des travaux par la Commission. Depuis, plus rien. Dans une note au président de l'Assemblée nationale, il souligne l'apparition de deux tendances au cours du débat : d'une part, les députés de la majorité parlementaire qui jugent la proposition inopportune du fait que son contenu est semblable à celui de la proposition de loi rejetée par l'Assemblée nationale en juin 2014 et en janvier 2015, faute de consensus, dans la mesure où les conclusions de l'atelier du Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCCRUN) ont abouti à la nécessité de faire les réformes institutionnelles et constitutionnelles par

consensus ; d'autre part, les députés de l'ANC qui estiment que les conditions de recevabilité de la proposition étant remplies, la procédure devait suivre son cours, et que l'initiative de la proposition de loi n'était qu'un rappel au gouvernement des engagements qu'il a pris à travers l'Accord politique global (APG), et que le HCCRUN n'a pas les prérogatives de l'Assemblée nationale pour voter les lois, ou encore que la recherche du consensus «*ne saurait être un préalable à l'examen de la proposition par l'Assemblée nationale*».

Il y a là une profonde divergence. Qui aboutit à une concertation et à une délibération au terme desquelles six (6) membres se prononcèrent pour l'arrêt de l'étude de la proposition de loi, contre trois (3) favorables à sa poursuite. Il va falloir, à la Commission des lois, faire le constat du blocage et en produire un rapport pour le bureau de l'Assemblée nationale. Mais les initiateurs de la proposition n'ont jamais fait parvenir les observations ou remarques sur le rapport établi à cet effet, affirme la décision de la Cour. De là au bureau de l'Assemblée nationale, il n'y a qu'un pas que le président de la Commission des lois n'a pas pris l'initiative de franchir. Muni d'un rapport sans les observations des initiateurs de la proposition de loi, bien entendu.

Au double niveau de la production et de la valeur ajoutée

Les entreprises prestataires de services sont les plus contributives

Late Pater

Dans ce dernier volet de la 4^{ème} édition de l'enquête de prévision macroéconomique publiée le 16 mars dernier, L'UNION reprend l'aspect structurel de l'activité économique des entreprises. L'aspect structurel de cette enquête a permis de disposer des données quantitatives, principalement, sur la production, la variation des stocks, les dépenses en biens et services, les dépenses de consommation intermédiaire, les exportations, les importations, l'investissement, le chiffre d'affaires et l'évolution de l'effectif des employés temporaires et permanents. Avec cette précision que seules les entreprises formelles des secteurs secondaire et tertiaire sont prises en compte dans l'estimation des différents agrégats. Cependant, l'extrapolation sur toute l'économie pourrait être réalisée sur la connaissance des poids respectifs du secteur primaire et de l'informel dans l'économie. La classification des secteurs secondaire et tertiaire n'a tenu compte que du principal secteur d'activité de l'entreprise et non des branches d'activités. Les données ont été collectées sur le niveau de production globale de l'entreprise sans dissocier les branches d'activités.

Niveau de production : la production globale des biens et services marchands des secteurs secondaires et tertiaire en 2015 s'élève à 2.307,7 milliards de francs Cfa. Celle de 2016 est estimée à 2.481,2 milliards de francs Cfa contre 2.494,5 milliards de francs Cfa initialement prévue par les chefs d'entreprises, soit une baisse de moins d'un point de pourcentage (-0,5%) par rapport aux prévisions de l'année précédente. Le niveau de production prévu en 2016 enregistre alors un taux de croissance de 7,5%. La prévision du niveau de production faite par les chefs d'entreprises pour 2017 s'élève à 2.624,1 milliards de francs Cfa, soit un taux de croissance de 5,8%. L'analyse du niveau global de production, selon la principale branche d'activité, révèle que les entreprises prestataires de services ont une forte contribution au niveau global de la production. En effet, le niveau de production de ces dernières représente plus de 40% du niveau global dans le temps. Ce secteur d'activité est suivi du secteur industrie et commerce avec des taux de contribution respectifs d'environ 23,3% et 18,3% en 2016.

Valeur ajoutée des secteurs secondaire et tertiaire : la valeur ajoutée nominale des entreprises en 2016 s'élèverait à 1.184,3 milliards de francs Cfa, dont 385,6 milliards de francs Cfa pour les entreprises du secteur secondaire et 798,7 milliards de francs Cfa pour le secteur tertiaire. Les chefs d'entreprise projettent une valeur ajoutée de 1.245,9 milliards de francs Cfa pour 2017, soit une augmentation attendue de 5,2% par rapport à la situation de 2016. La part du secteur tertiaire dans la

valeur ajoutée en 2016 est de 67,4% contre 32,6% pour le secteur secondaire. Les prévisions pour 2017 montrent une légère amélioration pour le secteur secondaire qui passe à 32,9% contre 67,1% pour le tertiaire.

En se référant aux réalisations issues des comptes nationaux produits par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEED), sur la valeur ajoutée des secteurs secondaire et tertiaire, on note une croissance moyenne annuelle de 10,1% de la valeur ajoutée. Elle passerait ainsi de 471,2 milliards de francs Cfa en 2007 à 1.184,3 milliards de francs Cfa en 2016. L'analyse de la valeur ajoutée, selon la branche d'activités, révèle que les services demeurent, tout comme au niveau de la production, les plus contributifs. En effet, la valeur ajoutée des entreprises de la branche d'activité des «services» représente 52,2% de la valeur ajoutée totale. Il est suivi de la branche «commerce», «assurance/banque» avec des contributions respectives de 22,2% et 12,9% à la valeur ajoutée globale.

Exportation et importation : les exportations effectuées par l'ensemble des secteurs secondaire et tertiaire s'élèveraient à 774,8 milliards de francs Cfa en 2016, soit une légère hausse de 2,3% par rapport aux exportations enregistrées en 2015. Par ailleurs, la valeur des biens et services importés s'élève à 1.108,2 milliards de francs Cfa en 2016. Elle enregistrerait une hausse de 2,2% par rapport à 2015. Le taux de couverture (rapport entre l'exportation et l'importation) varie de 0,1 point de pourcentage par rapport à celui de 2015, en passant de 69,8% à 69,9%.

Investissement : le niveau d'investissement privé, estimé à 297,0 milliards de francs Cfa pour l'année 2014, a connu une hausse de 23% en 2015 pour s'établir à 365,2 milliards de francs Cfa. Les prévisions pour l'année 2016 donnent une hausse de 6,6% et s'établissent à 389,2 milliards de francs Cfa. Les projections pour 2017 donnent un taux de croissance de 3,3% pour s'établir 402,1 milliards. L'analyse, selon les sources de financements, montre que les entreprises financent leurs investissements principalement sur fonds propres. En 2015, les fonds propres représentent 79,3% des investissements contre 15,0% pour les emprunts bancaires. Cependant, cette contribution des ressources bancaires au financement de l'investissement passerait de 15% en 2015 à 41% en 2017 selon les prévisions faites par les chefs d'entreprises.

La principale raison limitant l'accès actuel au crédit bancaire pour le financement des investissements est liée au défaut de garantie acceptable par les banques. En effet, 54,5% des entreprises qui ont vu leurs dossiers de financement rejetés estiment que l'absence ou la présentation d'une garantie jugée non crédible est la principale raison

des difficultés d'accès au crédit bancaire. Les dossiers jugés non crédibles ou incomplets représentent environ 18,2%. Du point de vue des institutions bancaires, l'insuffisance du capital social ou de l'apport initial du promoteur constitue également l'une des raisons des difficultés d'accès au financement de l'investissement par les banques. Le problème de garantie (défaut de garantie ou garantie jugée non recevable) a également été identifié dans le cadre de l'enquête organisée en 2015 par la Banque mondiale auprès des entreprises formelles basées à Lomé, à Sokodé et Kara dans le contexte du diagnostic systématique du pays. Les résultats de cette enquête ont montré que 38,7% des entreprises ont vu leur demande

de crédit auprès d'une banque commerciale ou une institution de microfinance rejetée par manque de garantie jugée acceptable (Banque mondiale, 2015). Les principales garanties présentées sont entre autres : terrains ou bâtiments (61,3%), actifs personnels (16,1%), épargne nantie (16,1%) et les autres garanties (6,5%).

Malgré la performance des structures bancaires, ces dernières années, avec l'accroissement de l'encours des crédits à l'économie progressant de 123,4 milliards pour ressortir à 886,0 milliards à fin décembre 2015 (BCEAO, 2015), la contribution des fonds propres dans le financement des investissements des entreprises reste élevée. L'évolution de l'encours des crédits à l'économie est

liée essentiellement à la hausse de 123,3 milliards ou 16,2% des crédits ordinaires tandis que les crédits à court terme et ceux à moyen et long terme ont progressé respectivement de 27,4 milliards et 96,0 milliards (BCEAO, 2015).

Cette faible contribution des banques au financement des investissements malgré leur performance peut se justifier, en partie, par la connaissance des banques togolaises qui accordent traditionnellement aux entreprises plus des crédits de trésorerie que des crédits d'investissement (BCEAO, 2012). En effet, le rapport sur le financement de l'économie togolaise par les banques et le marché des capitaux de la BCEAO en 2012 a montré que, sur la période 2006-2010, en moyenne 58,8% des crédits

bancaires étaient destinés aux financements de trésorerie contre seulement 12,3% pour les dépenses d'équipement des entreprises. Cependant, la tendance des sources de financement de 2015 à 2017 montre un accroissement des investissements à travers des sources bancaires aux dépens des fonds propres. Le financement des investissements sur fonds propres passerait de 289,7 milliards de francs Cfa en 2015 à 208,4 milliards en 2017 tandis que les emprunts bancaires pour le financement de l'investissement passeraient de 54,9 milliards en 2015 à 164,9 milliards en 2017. Ces prévisions faites par les entreprises pour 2016 et 2017 peuvent résulter des signes d'amélioration du système de crédits bancaires.

Signature et lancement de partenariat

Togo Cellulaire choisit Mic Flammez comme son nouvel ambassadeur

Grande est la jeunesse togolaise et grands sont ses efforts. Togo Cellulaire le Leader a choisi la jeunesse, à l'instar de l'artiste de la chanson Mc Flammez, comme son nouvel ambassadeur. Un artiste jeune et talentueux.

Maurille AFERI

La cérémonie de lancement de ce partenariat entre la société de téléphonie mobile, Togo Cellulaire, et la star Hip Hop togolaise, Mc

Flammez, s'est déroulée ce vendredi 24 mars 2017 à l'Hôtel Ahoefa King Solomon devant des artistes de la chanson, des agents et res-

ponsables de Togo Cellulaire, des hommes de médias et quelques abonnés.

Il s'agit pour le Leader de révéler officiellement le partenariat qui le lie à l'artiste et de montrer également son attachement citoyen à la jeunesse, comme l'a dit le directeur commercial et marketing de Togocel, M. Bawbady Ago Bazza, «Vous

voyez le public que nous drainons à la plage, c'est grâce ces jeunes talentueux qui viennent tous les jours nous visiter et nous aider à organiser de pareils événements à l'endroit de la jeunesse. Mic Flammez, c'est un jeune qui a beaucoup de talents et qui mérite d'être encourager... Vous savez la relève de demain appartient aux jeunes.»

Pour Dieudonné Kévin, directeur de communication de l'artiste, le choix de Mic Flammez n'est pas un hasard, car «le leader de la téléphonie mobile a choisi le leader des artistes pour le représenter, pour être son image au Togo et au-delà de nos frontières» et avec un tel partenariat son poulain «rentre dans la cour des grands». Une lourde tâche l'attend donc.

Ne pas faire déchanter les responsables de Togocel qui pensent que ce partenariat «est une reconnaissance de la société par rapport

pourrait participer. «il est important pour Togocel de faire participer Mic Flammez à ce projet. Nous avons le plus grand nombre d'abonnés au Togo, et avons envie que Mic Flammez, figure emblématique de la Street Culture d'aujourd'hui, puisse donner une résonance à ce produit», a déclaré M. Ago Bazza.

Pour le rappeur lauréat de plusieurs Awards (meilleur rappeur au All music Awards 2014, meilleur artiste masculin au All Awards 2014, meilleur artiste masculin au All Music Awards 2016 et meilleur artiste à The Heroes 2016), être ambassadeur du Leader est un gain «de confiance et d'estime», qui l'amènera très loin. Il pense faire de son mieux et honorer effectivement son contrat. «2017 sera une année ponctuée de défis. Pour mon public, mon label, ce que je souhaite, c'est de voir la population accom-



La table d'honneur

Flammez, s'est déroulée ce vendredi 24 mars 2017 à l'Hôtel Ahoefa King Solomon devant des artistes de la chanson, des agents et res-

son attachement citoyen à la jeunesse, comme l'a dit le directeur commercial et marketing de Togocel, M. Bawbady Ago Bazza, «Vous

Kossi Apésou, artiste de la chanson et ami de Mic Flammez



«Moi j'attendais un tel événement il y a longtemps. Depuis que j'ai entamé ma carrière, on ne parle que des grands frères et sœurs à l'instar de King Mensah, Afia Mala et autres. Je me demandais jusqu'à quand on va mettre la jeunesse devant. Parce que, quand il y a un King Mensah aujourd'hui, il faut un

autre "petit King" demain et ainsi de suite. Aujourd'hui je suis vraiment content et c'est un réel plaisir de voir un Mic Flammez ambassadeur du Leader de la téléphonie mobile. Et je crois qu'après Mic Flammez, on aura d'autres jeunes artistes talentueux. Et je voudrais ainsi insister que seul le travail paie. Car c'est par son travail, son abnégation qu'il a été choisi ambassadeur par Togo Cellulaire. C'est aussi l'occasion d'inviter les autres sociétés à faire de même et donner la chance à la jeunesse togolaise afin de pouvoir prouver ce qu'elle est capable de faire et de montrer son talent. Donc je dis merci à Togocel et aussi du courage et bonne chance à Mic Flammez.»



M. Bawbady Ago Bazza (veste) DG de Togocel et Mic Flammez

aux efforts que les jeunes font, chacun dans son métier», car il y a plein de jeunes qui ont besoin d'être aidés. Mais aujourd'hui c'est son tour et demain ce sera un autre jeune. Egalement «d'aider et participer à notre quête d'expliquer nos produits et services aux clients. De faire adhérer les clients à ce que nous commercialisons.»

Pour les responsables de Togocel, le Rappeur sera surtout l'égérie de Tmoney au-delà de ses activités courantes mais aussi pour les différents projets auxquels il

pagner Togocel comme nous l'avons toujours fait. Mes partenaires accompagnent mes initiatives sur scène et en dehors, mon public également. Togocel partage cette ambition. Si je m'associe à l'opérateur, c'est aussi parce qu'on entretient la même envie de faire plaisir aux populations en innovant, en se performant et dans une constante continuité», a déclaré Mic Flammez.

Rappelons que ce contrat est un partenariat «de reconnaissance et d'amour» d'une durée d'un an, si possible renouvelable.

FOOTBALL

Hicham El Amrani n'est plus secrétaire général de la CAF

Hicham El Amrani a quitté ses fonctions de chef de l'administration de la Confédération africaine de football (CAF) sans donner d'explications, ce 26 mars 2017. Le Marocain, secrétaire général de la CAF depuis 2011, était un des hommes de base de l'ex-président Issa Hayatou, battu par le Malgache Ahmad le 16 mars.

Hervé A.

C'est sans doute l'une des nouvelles conséquences de la défaite d'Issa Hayatou à la présidence de la Confédération africaine de football (CAF). Hicham El Amrani, le chef de l'administration de la CAF depuis 2011, a cédé sa place de secrétaire général, dimanche, dix jours après la victoire du Malgache Ahmad.

"C'est avec grand regret que je vous informe que je quitte (...) mon poste de secrétaire général de la CAF, après huit années passées au sein de la Confédération africaine de football", a-t-il annoncé dans une lettre adressée à l'ensemble des Fédérations africaines affiliées.

"J'aimerais profiter de cette occasion pour souhaiter au Président de la CAF, M. Ahmad, ainsi qu'aux membres du nouveau comité exécutif bon succès pour

l'avenir, avec l'espoir que le football africain continuera d'atteindre de nouveaux sommets", a écrit Hicham El Amrani dans cette lettre.

Hicham El Amrani, qui avait succédé à l'Égyptien Mustapha Fahmy, était la pierre angulaire de l'organisation mise en place par l'ex-président Issa Hayatou (au pouvoir de 1988 à 2017). Dès lors, le maintien de ce trilingue également passé par la Confédération asiatique de foot semblait délicat.

"J'ai une équipe et un chef de cabinet qui travaillent avec moi, avait indiqué Ahmad à rfi.fr, avant l'élection à la présidence de la Confédération. Mais nous ne raserons pas tout à notre arrivée".

Le Marocain a toutefois annoncé sa démission le jour de la prise effective de fonction d'Ahmad, au Caire. "Essam Ahmed, de nationalité égyptienne, jusqu'alors secrétaire général adjoint, a été



promu, sur décision du président, ce jusqu'à nouvel ordre", indique la CAF dans un communiqué.

Cristiano Ronaldo est le footballeur le mieux rémunéré

Cristiano Ronaldo est le footballeur le mieux rémunéré de la planète, selon France Football à paraître aujourd'hui mardi. Ballon d'or, champion d'Europe avec le Portugal et le Real Madrid, Cristiano Ronaldo, domine aussi le classement des plus hauts revenus de la saison en cours. Lionel Messi est deuxième.

Comme au palmarès du dernier Ballon d'or, la star portugaise Cristiano Ronaldo devance son rival argentin Lionel Messi au classement des footballeurs les mieux payés de la planète. Les revenus de l'attaquant du Real Madrid culminent à 87,5 millions d'euros, selon les chiffres de l'hebdomadaire France Football, à paraître aujourd'hui. Vainqueur de l'Euro 2016 avec sa sélection et de la dernière Ligue des champions avec le Real Madrid, Cristiano Ronaldo

trône au sommet de ce classement annuel qui compile les salaires, les primes et les revenus publicitaires accumulés sur la saison 2016-2017.

Deuxième de ce classement, le Barcelonais Lionel Messi touche, lui, 76,5 millions d'euros cette saison tandis que le podium est complété par son coéquipier dans le club catalan, le Brésilien Neymar, avec 55,5 millions. Suivent ensuite le Gallois Gareth Bale (Real Madrid) avec 41 millions et l'Argentin

Ezequiel Lavezzi (Hebein China Fortune) avec 28,5 millions. L'ancien Parisien évolue dans le championnat chinois depuis février 2016 et son départ du PSG et de la Ligue 1.

Sans surprise, c'est un défenseur parisien qui caracole en tête du classement des plus hauts revenus du championnat français. Le Brésilien Thiago Silva émerge à 14,4 millions d'euros, ce qui en fait l'élément du club de la capitale le mieux payé devant Angel Di Ma-

ria (12,6 millions), Marco Verratti (11,8) et Edinson Cavani (10,2 millions). Seul non Parisien de ce top 5, l'attaquant colombien de Monaco Radamel Falcao se trouve à la 2e place du classement national avec 13,6 millions.

Comme chez les joueurs, l'entraîneur touchant le plus de revenus est portugais. Désormais sur le banc de Manchester United, José Mourinho gagne 28 millions d'euros cette saison.

Chelsea prêt à mettre le paquet pour Lukaku !

Romelu Lukaku réalise une superbe saison avec Everton, à tel point que Chelsea souhaiterait le rapatrier du côté de Stamford Bridge.

"Quand je regarde Suarez, Lewandowski, Benzema et Cavani, je me demande si je peux être à leur niveau. Je vais vous le dire cash : je suis un des meilleurs attaquants de Premier League. J'en suis sûr à 100%. Est-ce que je peux être un des meilleurs du monde ? Certainement. Mais pour cela, vous avez besoin d'une scène sur laquelle vous pouvez montrer ce que vous valez". Tels étaient les propos de Romelu Lukaku la semaine dernière. Le message est bien passé, le goleador belge (21 buts en 28 matchs de PL) souhaite donc jouer la Ligue des Champions. Un départ d'Everton semble donc clairement d'actualité.

Et le Daily Express croit savoir qu'une équipe de Premier League est prête à miser fort sur lui. Il s'agirait là de Chelsea, club auquel il a appartenu entre 2011 et 2014, période pendant laquelle il a enchaîné des prêts réussis à West Bromwich et Everton, avant d'être définitivement acheté par les Toffees pour un montant d'environ 35 millions d'euros. Et sous les ordres de Ronald Koeman, l'attaquant des Diables Rouges, mis à la porte par José Mourinho, cartonne.

Les Blues seraient prêts à mettre le paquet avec une offre de 70 millions de livres, soit environ 81 millions d'euros. Un montant considérable, mais au cas où ce montant ne serait pas suffisant pour le club de Liverpool, qui aux dernières nouvelles demanderait 88 millions d'euros, Chelsea a un plan B en tête. Ainsi, le club londonien pourrait proposer un montant de 46 millions d'euros plus les services de Michy Batshuayi pour signer l'attaquant belge.

Puma est le nouvel équipementier de Marseille

Dans un communiqué, l'OM a officialisé l'accord conclu avec Puma, pour les années allant de 2018 à 2023. Le montant annuel versé par la marque allemande devrait être de 14 à 15 millions d'euros, hors bonus. Voici le texte officiel du communiqué.

Cet accord ouvre une nouvelle ère pour l'Olympique de Marseille, le club le plus populaire de France avec ses 15 500 000 fans (source : Repucom 2014/2015). Puma a démontré une volonté farouche de rejoindre les rangs olympiens et s'engage aux côtés du club pour cinq saisons en lui offrant le plus gros contrat commercial de son histoire.

Les dirigeants olympiens ont été particulièrement séduits par les preuves d'engagements, l'ambition et la volonté affichée de l'équipementier d'investir de façon cohérente pour le développement national et international de la marque OM. De plus, l'OM pourra compter sur la créativité des équipes Puma et bénéficiera de l'expertise avérée, des innovations d'un pionnier de l'équipement sportif.

L'OM intégrera le top 3 des clubs soutenus par la marque, aux côtés d'Arsenal FC et du Borussia Dortmund. L'OM et Puma sont fiers de sceller cette nouvelle association et nourrissent des ambitions très fortes pour leur développement commun. Puma, marque allemande fondée en 1948 par Rudolf Dassler et filiale depuis 2007 du groupe français Kering, est un leader mondial des équipements sportifs présent dans plus de 120 pays.

Man U prépare son attaque pour Neymar

Une offre folle pour avoir Neymar, c'est le but de Manchester United pour faire signer le Brésilien la saison prochaine en Angleterre. Manchester est même prêt à mettre 200 millions d'euros sur la table.

C'est une information très sérieuse du quotidien Sport qui affirme ce matin dans ses colonnes que les représentants du club anglais de Manchester United ont pris contact avec l'entourage du joueur et même le joueur directement dans l'optique d'un recrutement la saison prochaine. Pour eux, l'idée est de mettre le Brésilien dans les conditions optimales pour qu'il signe, avec des propositions économiques et sportives très importantes. D'après le quotidien, les Red Devils veulent faire de Neymar le porte drapeau de l'équipe.

Un homme se cache derrière cette offre folle, José Mourinho qui prend directement contact avec le joueur et orchestre l'opération pour la prochaine saison. Les arguments avancés par l'ancien entraîneur du Real Madrid ? Neymar ne vivra plus dans l'ombre de Messi et Suarez. L'offre de Manchester comprend donc l'achat pour 200 millions d'euros du joueur avec un salaire annuel de 25 millions d'euros, le double de son salaire actuel au FC Barcelone. D'autres clubs sont aussi présents sur le marché pour Neymar comme Chelsea mais qui n'est pas prêt à jeter l'argent par les fenêtres pour faire signer l'attaquant du Barça.

Manchester est donc un concurrent à prendre très au sérieux pour Barcelone et Chelsea. Le joueur est très heureux en Catalogne et prendra sa décision avant la fin du mois de mai. Un élément pourrait faire changer d'avis le Brésilien, la qualification ou non pour la prochaine Ligue des Champions du club anglais.

BASKETBALL

Noah suspendu pour 20 matchs pour dopage

Contrôlé positif après la prise d'un complément alimentaire, Joakim Noah a été suspendu pour 20 matchs par la NBA. Le pivot français des New York Knicks n'a pas de chance : la substance incriminée vient d'être retirée de la liste des produits interdits.

Le pivot franco-américain des New York Knicks Joakim Noah a écopé d'une suspension de vingt matchs pour infraction à la réglementation sur les substances prohibées, a annoncé samedi la NBA. Il a été "contrôlé positif à la substance LGD-4033 agissant sur les récepteurs androgènes", précise la Ligue, qui ajoute que "sa suspension débutera lors de la saison régulière ou durant les play-offs dès qu'il sera à

nouveau en mesure de jouer". Noah, 32 ans, ne pourra donc pas absorber cette suspension durant sa blessure. Il n'est plus apparu en NBA depuis le 4 février. Il a subi fin février une arthroscopie du genou gauche et son absence devait initialement être de trois à quatre semaines.

Selon la chaîne de télévision ESPN, Noah a fait l'objet de ce contrôle positif après l'absorption d'un complément alimentaire vendu librement en commerce. La chaîne de télévision sportive précise que la substance incriminée, qui a des effets anabolisants, ne figure plus dans la liste des produits prohibés de la convention collective qui entrera en vigueur la saison prochaine.



Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes (PAEIJ-SP)

Une ONG recherchée pour le volet genre et entrepreneuriat féminin

Jean AFOLABI

Le Gouvernement togolais, représenté par le ministère du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) sur les ressources du Fonds africain de développement (FAD) – deux dons d'un montant respectif de 6,67 millions UC (5,4 milliards de francs Cfa) et de 1,33 million UC (1,1 milliard de francs Cfa), soit environ 11,7 milliards de francs Cfa au total – afin de couvrir le coût du Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP), et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat relatif au recrutement d'une ONG chargée d'assurer la mise en œuvre du volet genre et entrepreneuriat féminin du PAEIJ-SP. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : analyser les aspects genre liés à la mise en œuvre des différentes composantes du projet ; élaborer une stratégie d'intégration/institutionnalisation du genre dans le projet ; sensibiliser et former les acteurs sur le terrain sur toutes les questions genre ; veiller à la prise en compte des as-

pects genre dans la définition des stratégies, approches, outils, systèmes, planification, suivi-évaluation, évaluation, gestion des connaissances, etc. Le tout en lien avec la structuration des chaînes de valeur et la construction de clusters agro-industriels.

A travers l'unité de gestion du projet PAEIJ-SP, la ministre de tutelle invite les organisations non gouvernementales (ONG, ...) intéressées et justifiant de compétences en rapport avec la mission à présenter leur candidature en vue de fournir lesdits services. Les ONGs intéressées doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Elles peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. La sélection au moindre coût sera utilisée. L'intérêt manifesté par une ONG n'implique aucune obligation de la retenir pour la suite du processus. A l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêts, une liste restreinte (short liste) de six (6) ONGs sera établie. Les ONGs retenues sur la liste restreinte devront disposer, pour les besoins de la demande de propositions, d'un personnel clé composé de : (i) un chef de mission, sociologue spécialisé en

genre de niveau BAC + 4 ans au moins en sociologie ou équivalent avec dix années d'expérience dans l'accompagnement des populations vulnérables. En outre, le Consultant devra avoir réalisé au moins trois missions similaires au cours des cinq dernières années ; (ii) un agroéconomiste de niveau BAC + 5 ans au moins en agronomie ou équivalent avec cinq années d'expérience en entrepreneuriat, genre et appui accompagnement des activités économiques. En outre, le Consultant devra avoir réalisé au moins deux missions similaires au cours des cinq dernières années ; (iii) un expert en entrepreneuriat féminin de niveau BAC + 4 ans en entrepreneuriat, gestion ou équivalent avec cinq années d'expérience en genre et accompagnement des activités économiques. En outre, le Consultant devra avoir réalisé au moins deux missions similaires au cours des cinq dernières années.

Les expressions d'intérêts devront être déposées au plus tard le 21 avril 2017. Et le démarrage de la mission est prévu pour août 2017 pour une durée de quatre ans.

En rappel, le projet PAEIJ-SP contribuera à créer les conditions d'une croissance économique plus inclusive à travers le renforcement de l'employabilité des jeunes et la promotion de l'entrepreneuriat dans les secteurs porteurs. Il entend appor-

ter, dans un premier temps, une réponse pour l'insertion des demandeurs d'emplois à travers le développement de l'entrepreneuriat des jeunes dans la chaîne de valeur agricole. En second lieu, le projet envisage d'apporter une solution structurelle à l'emploi des jeunes en dé-

veloppant les outils de prospection et d'adaptation de la formation aux besoins du marché du travail. La finalité du projet est de contribuer, à long terme, à une réduction de la pauvreté ainsi qu'à une réduction du chômage et du sous-emploi des jeunes hommes et des jeunes femmes.

Il vise, à moyen terme, une amélioration des revenus des bénéficiaires de l'appui à l'entrepreneuriat de plus de 25% et la création d'au moins 19.600 emplois directs en 2020. La clôture du projet et son achèvement interviendront respectivement en décembre 2020 et juin 2021.

En prévision d'un symposium international en juin à Lomé

Le CERSA à la recherche de communications scientifiques aviaires

Le Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé organise un symposium international du 12 au 17 juin 2017 à Lomé, au Togo sur le thème « Production de volaille dans des conditions climatiques chaudes et humides ». Une centaine de chercheurs d'Afrique et d'ailleurs, des membres de l'Association Mondiale des Sciences Aviaires (WPSA), les acteurs de la filière avicole du continent sont attendus à ce symposium. D'après le CERSA, le but principal de cette rencontre est de promouvoir et de développer la filière avicole en Afrique subsaharienne mais aussi d'assurer le partage des expériences entre les acteurs de la filière avicole à travers des communications sur les résultats de recherche.

Les manifestations du colloque s'articulent autour d'une dizaine de communications et de présentation de posters portant sur les problématiques suivantes : Thermorégulation chez la volaille; Epigénétique pour la tolérance à la chaleur; Stress climatique et la susceptibilité aux maladies; Nutrition chez les volailles sous haute température; Economie de la production d'œufs et de viande de volaille en Afrique de l'Ouest; Production d'œufs dans des conditions climatiques chaudes; Défis de l'Élevage de volailles sous climats chauds; Gestion des poulaillers et des équipements en milieu tropical; Traitement et préservation de l'œuf et de la viande de volaille en Afrique. Un panel sur les perspectives pour l'avenir de la production aviaire dans les pays tropicaux (partenariat pu-

blic-privé) mettra fin au symposium. Un appel à communications scientifiques a été lancé en ce sens et dont la clôture de la soumission des résumés est fixée au 25 avril 2017.

Le CERSA a été créé en 2014 pour promouvoir l'excellence dans la formation, la recherche-développement, l'appui-conseil et la valorisation des sous-produits de la filière avicole. Dans sa vision de contribuer à développer les économies africaines à travers la filière avicole, le CERSA forme des diplômés qualifiés en provenance des plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre de niveau Master et Doctorat en sciences aviaires. Il donne aussi des formations professionnelles qualifiantes aux jeunes désireux d'entrer dans la filière avicole.



Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE ORGANISE UNE VASTE OPERATION DE REHABILITATION GRATUITE DES INSTALLATIONS TELEPHONIQUES A DOMICILE.

A CET EFFET, ELLE INVITE TOUT CLIENT POSSEDANT UNE INSTALLATION FILAIRE NON FONCTIONNELLE A SE RENDRE DANS TOUT ESPACE TELECOM POUR UNE PRISE EN CHARGE SPECIFIQUE DANS LE CADRE DE L'OPERATION.

TOGO TELECOM TIENT A RASSURER SON AIMABLE CLIENTELE QUE LES DISPOSITIONS PRISES CONCOURRONT A AMELIORER DURABLEMENT LA QUALITE DE SES PRESTATIONS.

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE D'AVANCE DE VOTRE CONTRIBUTION A LA REUSSITE DE CETTE OPERATION.

LA DIRECTION GENERALE

Développement à la Base

Insertion professionnelle des jeunes

Des kits remis à 48 volontaires

Etonam Sossou

48 jeunes déscolarisés de Sokodé, Kpalimé et Atakpamé ont reçu des kits d'insertion socioprofessionnelle, d'une valeur totale de treize millions trois-cent-douze mille deux-cent-vingt-six (13.312.226), le 24 mars 2017, à Sokodé. Ces kits remboursables au tiers, sont composés entre autres de séchoirs, lave-tête, machines à coudre, fers à repasser et des boîtes à outils, etc. Ces équipements vont permettre à ces volontaires d'engagement citoyen de s'installer à leur propre compte et d'exercer les métiers qu'ils ont appris. « Nous avons pensé qu'il fallait à la fin de leur mission, donner un accompagnement à ces jeunes volontaires parmi lesquels il y a beaucoup d'artisans. Ces jeunes s'engagent devant leurs parents ou tuteurs à rembourser le tiers de la valeur des



Mme Victoire Tomégah-Dogbé à la cérémonie de remise de kits aux bénéficiaires

kits», a précisé Mme Victoire Tomégah-Dogbé à la cérémonie de remise des kits.

L'Agence nationale de développement à la base (ANADEB) a déployé pendant quatre mois, dans ces trois localités, au total 400 jeunes déscolarisés et semi-scolarisés pour des travaux d'assainissement rémunérés. Ils ont été chargés d'assainir les quartiers (destruction des

dépotoirs sauvages, curage des caniveaux) ainsi qu'à l'exécution d'autres tâches jugées importantes et prédéfinies dans les plans de développement. Ces volontaires ont eu à dégager 124 dépotoirs sauvages, désherber et balayer 70 km de routes, curer 9 km de caniveaux et sensibiliser 300 ménages. Par ce projet, le gouvernement compte mobiliser des jeunes

déscolarisés pour des travaux communautaires tout en leur offrant

un cadre pour se former aux valeurs citoyennes, au respect du bien public ainsi qu'au travail bien fait. Aussi, le gouvernement veut-il aider ces jeunes pour une meilleure planification de leur insertion socio-économique et contribuer à l'amélioration de la problématique de l'emploi des jeunes. Pendant la durée du contrat, les volontaires ont formés sur des thématiques spécifiques en vue de leur insertion socio-économique et professionnelle. Raison pour laquelle ils sont affiliés aux institutions de micro finance partenaires du FNFI

qui pourront, à terme, leur octroyer des crédits AJSEF ou AGRISEF pour financer leur projet personnel.

Pour devenir volontaire jeune déscolarisé, il faut : être de nationalité togolaise, avoir un âge compris entre 18 et 35 ans, avoir un niveau d'étude inférieur ou égal à la classe de terminales, ne pas avoir une formation professionnelle, avoir abandonné les études depuis au moins 3 ans, ne pas exercer une activité professionnelle stable et viable au moment de l'enrôlement.

Par le PUDC

Construction d'un marché moderne à Blitta

La préfecture de Blitta sera dotée dans quelques mois d'un marché de haut standing. Les travaux de construction ont été lancés le 25 mars 2017 par la ministre du développement à la base et celui de la planification. Ces ouvrages seront réalisés dans le cadre du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) sont estimés à 450 millions de Fcfa. En tout 08 hangars préfectoraux, 01 bloc de 10 boutiques, 04 hangars d'abris pour les volailles et le bétail, 04 magasins d'une capacité de 10 tonnes, 01 dépôt intermédiaire, 01 bloc latrine de 06 cabines, 01 boucherie, 01 forage et clôture de façade seront construits et les anciens hangars seront réhabilités sur le site du marché de Blitta.

Comme dans la plupart des localités bénéficiaires de ces infrastructures, l'approche participative et inclusive a été respectée par des réunions organisées pour que les bénéficiaires s'approprient le projet. Des séances de sensibilisations sont également prévues pour que les populations bénéficiaires prennent soin des ouvra-



Mme Victoire Tomégah-Dogbé posant la première pierre du marché de Blitta

ges une fois réalisés. « Le chef de l'Etat a initié le pudc pour soutenir les communautés à la base, en offrant aux femmes des espaces pour abriter leurs activités économiques. Aussi, nous avons demandé aux entreprises de construction d'employer la main d'œuvre locale », a affirmé la Ministre du développement à la base, Mme Victoire Tomégah-Dogbé.

Le PUDC est un programme à 4 composantes: les infrastructures sociocommunautaires, les bâtiments scolaires, les cliniques mobiles, les points de forage, d'eau, les pistes ru-

rales (1), le renforcement des capacités des populations (2), l'entrepreneuriat rural (3) et la géolocalisation (4). Pour l'exécution des projets d'ouvrages communautaires, le PNUD a signé une convention de partenariat avec le Ministère du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, qui a son tour a désigné l'Agence Nationale du Développement à la Base (Anadeb) comme maître d'ouvrage chargée de superviser ces travaux.

Réunion d'information et de sensibilisation
Les responsables des CVD et CDQ outillés sur les valeurs civiques

« Une mentalité saine pour un Togo propre », c'est autour de ce thème que la préfecture du Golfe a réuni le 24 mars 2017, à Lomé, les chefs de quartier, de village, les responsables de CDQ et de CVD de Togblékopé pour une formation et une orientation sur les valeurs civiques et morales. Cette rencontre vise à faire changer de mentalités aux leaders d'opinions que sont les participants et à leur donner les moyens d'impliquer un peu plus les populations dans les travaux com-

munautaires, notamment les opérations « Togo propre » observées tous les premiers samedis du mois. « Cette formation va permettre aux participants d'apprendre les stratégies et les méthodes les plus appropriées pour susciter chez les populations l'envie de participer au développement de la cité », a affirmé M. Koffi Agano, Chef division chargé des médias à la Direction de la formation civique. Avant d'ajouter que, « si notre vision n'est pas celle du développement, du mieux vivre, du

vivre ensemble, je crois que cette société n'a pas les chances d'avoir un développement harmonieux. C'est en cela que les participants doivent avoir une vision qui prône le vivre ensemble et le développement ».

La formation s'est déroulée autour de deux communications à savoir : « la participation citoyenne » et « le changement de mentalité pour un comportement citoyen à partir de l'exemple de la marche héroïque du peuple sud-coréen ».

Pour la promotion de l'artisanat

Les responsables du secteur étaient en conclave à Sokodé

Etonam Sossou

La Ministre en charge de l'artisanat, Mme Victoire Tomégah-Dogbé, a rencontré les 23 et 24 mars, les responsables des chambres régionales des métiers (CRM) et des centres de ressources pour l'artisanat, réunis à Sokodé dans le cadre d'un atelier.

Le 23 mars ils ont essentiellement discuté, autour d'un dîner des difficultés auxquelles sont confrontés ces responsables dans leur mission. Ces derniers ont évoqué des problèmes d'ordre financier, matériel et surtout une défaillance au niveau de la communication sur les différents programmes d'appui financier du ministère aux jeunes artisans. Ils ont également relevé le manque de ressources humaines dans les CRM. Les échanges ont abouti à une panoplie d'approches de solutions. Les responsables des

CRM, ont promis revoir leur méthode de travail tout en intensifiant la sensibilisation des jeunes artisans sur les opportunités de financement disponible. La Ministre de son côté, leur a réitéré l'engagement du gouvernement pour le secteur de l'artisanat et leur a promis que les dotations seront étudiées et auront des suites favorables.

Le 24 mars, la ministre a participé aux échanges de l'atelier sur le secteur de l'artisanat au Togo. Les participants ont présenté le rapport des travaux qui met en exergue les différentes propositions pouvant booster l'artisanat togolais. « Cette initiative va permettre aux chambres de métiers togolaises de nouvelles aptitudes en vue d'une meilleure prestation des membres. C'est aussi une opportunité pour l'artisanat togolais d'évoluer et d'avoir une visibilité sur le plan international » a déclaré M. Agossou

Mawuli, Président du Conseil Permanent des chambres régionales du métier du Togo.

Cette formation a été soutenue par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine et la Coopération Allemande.

L'artisanat est l'un des secteurs qui regorgent d'énormes potentialités et représente selon une étude 18% du PIB au Togo. Plus de 600.000 togolais, pour la plupart des jeunes exercent un métier dans le secteur de l'artisanat. Environ 131 métiers sont inventoriés et repartis dans huit branches d'activités à savoir : la petite restauration, les mines, les carrières, la construction et le bâtiment, la fabrication métallique, la mécanique et l'électromécanique, le bois et assimilé, le mobilier et le bâtiment, le textile, l'habillement, le cuir et les peaux, l'audio visuel et la communication, l'hygiène et les soins corporels.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°430
DE LOTO KADOO DU 17 Mars 2017

La LONATO a procédé vendredi au 431^e tirage du jeu de pari favori LOTO KADOO. Vendredi précédent, ce sont essentiellement des gagnants de lots intermédiaires, c'est-à-dire de lots de moins de 1.000.000 F CFA, qui ont été remportés dans la plupart des villes du pays.

Seule, la ville de Lomé s'est démarquée par les gros lots qui y ont été gagnés.

Ainsi, les points de vente 6321 et 70338 ont recensé respectivement un lot de 1.000.000 F CFA et un gros lot de 2.000.000 F CFA.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°431 de LOTO KADOO du 24 Mars 2017

Numéro de base

11 79 67 07 85

TOGO CELLULAIRE



LA FAMILLE S'ÉLARGIT
NOUVEAUX NUMÉROS
70 XX XX XX

NOUS SOMMES PLUS DE 3 MILLIONS D'ABONNÉS



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

